

## DIVERSITÉ DES TACTIQUES

Par le passé, c'est le plus souvent la combinaison de différents types de moyens de pression qui a permis de faire plier la classe dirigeante aux attentes du mouvement étudiant. En effet, la diversité des tactiques, c'est-à-dire la pratique de stratégies d'actions différentes, mais complémentaires entre elles, permet non seulement d'intégrer un spectre plus large de la population étudiante au sein du bassin de militants actifs et militantes actives mais permet aussi d'affecter de différentes manières le pouvoir en place. Il est normal qu'un parent étudiant ne soit pas tenté de faire de l'action directe, de peur de se voir criminalisé : il faut donc que cette personne puisse se reconnaître dans les moyens de pression utilisés. Il en est de même pour ceux et celles qui ont le temps et l'énergie de se consacrer à des actions plus musclées.

Ainsi, il est nécessaire, pour la sécurité de tous et toutes et l'unité tactique du mouvement, que tous et toutes soient minimalement au courant du type de mesures qui sera posé ou peut être posé lors de l'action. Pour ce faire, il est nécessaire que l'instance ayant appelé au moyen de pression se soit penchée sur la question des actions à entreprendre lors

de celui-ci et qu'un mot d'ordre quant à la nature des actions à entreprendre soit diffusé. On s'assure ainsi que les actions menées sont voulues par une majorité des membres et que ceux-ci et celles-ci y participent en nombre. De plus, on évite ainsi de marginaliser et criminaliser un petit groupe de personnes effectuant la plupart des actions de perturbation comme cela s'est produit lors de la grève de 2005. En effet, plus la participation à une action est grande, plus faibles sont les chances d'arrestation et la possibilité pour les médias de taxer les participants et participantes de marginaux ou marginales devient d'autant plus limitée.

Ce n'est donc qu'en décidant collectivement des moyens à prendre pour parvenir à nos fins qu'il sera possible de radicaliser nos actions tout en maximisant la participation à celles-ci. L'objectif étant évidemment qu'un maximum de perturbation se fasse avec une participation des plus massive et qu'ainsi on évite un prolongement abusif des grèves.

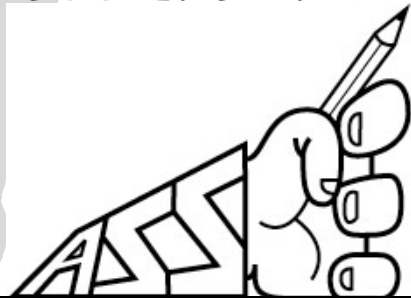
## POUR NOUS JOINDRE :

ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (ASSE)

514-390-0110

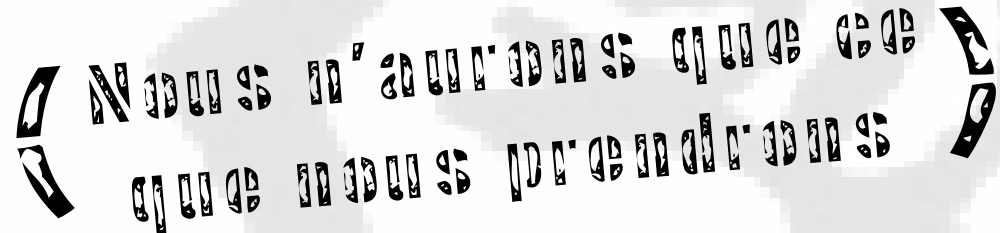
EXECUTIF@ASSE-SOLIDARITE.QC.CA

WWW.ASSE-SOLIDARITE.QC.CA



# ASSE

ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE



## PERSPECTIVES SUR LES MOYENS D'ACTION

Tout mouvement social doit choisir judicieusement ses moyens d'action s'il veut parvenir à ses fins. Une chose doit être claire : le gouvernement ne fait jamais de cadeaux tant aux travailleurs et aux travailleuses qu'aux moins nanti-e-s, sauf parfois en période pré-électorale, et là encore. Il faut donc s'attendre à devoir mener une lutte serrée contre l'État et le reste de la classe dirigeante pour défendre le droit à l'éducation.

Pour le mouvement étudiant, comme pour les autres mouvements sociaux, la grève est un moyen puissant pour faire valoir ses revendications. Toutefois, la grève en elle-même suffit rarement, voire jamais, à nous faire entendre des élites politiques et économiques puisque le seul fait de cesser les cours ne permet d'augmenter la pression que dans la mesure où les sessions d'une part importante d'étudiants et d'étudiantes

sont en jeu. Cela est dû à la nécessité de maintenir l'œuvre étudiante dans l'économie après la fin des cours et pour des raisons logistiques qui rendent impossible l'annulation de sessions.

Bien qu'il soit évident que d'un point de vue symbolique, une grève générale et illimitée permette de remettre en question les décisions du gouvernement auprès de la population, la seule perturbation symbolique est insuffisante pour imposer nos revendications au gouvernement. Le potentiel de la grève, qu'elle soit de durée limitée ou non, repose donc surtout sur le temps qu'elle nous permet de libérer collectivement pour mettre en œuvre et participer à divers types d'actions afin d'augmenter la pression sur le gouvernement.

**DIFFÉRENTES FORMES D'ACTION POSSIBLES**

Quelles possibilités s'offrent donc à nous pour défendre nos revendications? Il est possible de diviser les types d'actions en deux formes distinctes : d'une part les actions de visibilité et d'autre part les actions de perturbation, tout en sachant qu'il y a des zones grises et que certains types d'actions pourraient être classés dans les deux catégories.

Le premier type d'action de visibilité et sans doute le plus connu, parce que le plus utilisé, est la manifestation. Les marches de protestation ont comme avantage d'offrir une bonne visibilité, d'être inclusives parce que massives et offrent un faible risque d'arrestation du fait de la quantité de gens qui y participent et la légalité relative de ce type d'action. Il est aussi possible d'adjoindre d'autres formes de moyens de pression aux manifestations, ce qui les rend très versatiles. Ainsi, elles ont pour but de mobiliser, de faire prendre conscience d'une problématique en mettant de l'avant des revendications, de faire une démonstration de force et d'ainsi montrer au gouvernement la capacité mobilisatrice d'un mouvement et la volonté de ses membres de passer à l'action et de ce fait, de passer à des actions plus radicales. Les manifestations demandent toutefois beaucoup d'organisation et de mobilisation préalables.

L'autre forme d'action symbolique est l'action artistique ou coup d'éclat. Elle permet d'obtenir beaucoup de visibilité, nécessite peu d'organisation et peut être réalisée par un petit groupe de gens. Toutefois, sa portée est limitée puisqu'elle n'exerce que peu ou pas de pression directe sur l'État. Elle peut toutefois être

aisément utilisée pour mobiliser pour une autre action ou encore se dérouler pendant l'une d'elles.

En ce qui concerne les actions perturbatrices telles que les occupations ou les perturbations économiques, elles requièrent de manière générale une organisation préalable très élaborée et un contrôle très serré de l'information pour ce qui est du lieu et du moment choisis. Il est aussi nécessaire de bien légitimer la cible choisie pour le moyen de pression et d'articuler nos revendications en lien avec cette cible, tant auprès de la population, qu'auprès des travailleurs et travailleuses de l'endroit et aux participants et participantes à l'action afin d'éviter qu'il soit davantage question des moyens que des fins.

Les occupations fermées, qui visent le plus souvent à bloquer toute activité dans un bureau gouvernemental ou privé, ont pour objectif d'offrir une très forte visibilité en plus de bloquer le déroulement normal des activités de la cible choisie. Cependant, le risque d'arrestation est très élevé voire inévitable pour le groupe restreint qui fait ladite occupation. De plus, ceux et celles-ci risquent de se voir marginaliser du fait de leur faible nombre et du radicalisme de ce type d'action. Il est donc impératif d'avoir une manifestation d'appui pour démontrer un ralliement plus large à l'action.

Pour ce qui est des occupations ouvertes, c'est-à-dire où les portes de la cible demeurent ouvertes pour que les gens puissent entrer et sortir librement, tout en bloquant le déroulement normal d'une journée de

travail du lieu visé, elles ont comme avantage de favoriser une plus grande participation, ce qui diminue d'autant les possibilités d'arrestation et minimise les risques énoncés en ce qui concerne les occupations fermées. De plus, le fait qu'il ne soit pas question de se barricader dans un bureau signifie que le nombre d'endroits potentiels pour un tel genre d'action se multiplie.

En ce qui concerne les perturbations économiques en tant que telles, les cibles potentielles sont infinies, que ce soit des ponts, des routes, des entrées de marchandises dans une entreprise, etc. Il faut toutefois bien légitimer ce choix comme cela a déjà été men-

tionné. Les risques d'arrestations liées à ce type d'action sont relativement limités, tout dépendants de la cible et du nombre de participants et participantes. En effet, il est possible, et même souhaitable, d'inclure un grand nombre de gens dans les perturbations économiques afin de démontrer un appui large à l'action et de fait, aux revendications défendues.



**24**

**HEURES DE PERTURBATIONS ÉCONOMIQUES**

